

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Gilly, le 07/01/2026

PV n°23 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 07/01/2026

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Philippe BOLSSENS
Joseph TURRISI

Un premier tri des feuilles du week-end a été fait par Mr Turrisi la veille de la réunion de ce jour.

PC16 – Document non présenté

Néant

PC 22 – Arbitre absent

Néant

PC 28 – Délégués absents ou non affiliés (U12/U10/U8/U6)

Néant

PC 48 – Feuilles incomplètes

Néant

PC 48 – Feuille non synchronisée/entrée dans les délais

Néant

PC 66 – Résultat non communiqué dans les délais

Néant

PC 73 – Forfaits

Néant

PC 76/73 - Forfaits administratifs

Néant

Néant

PC 33 B – Absence Licences de coach

Seniors :

111203 : Rapido BCTL (1624) /

Coupe du Hainaut Jeunes – week-end du 04/01/2026

PC 28 – Délégués absents ou non affiliés (U12)
349030A : BC Féminin Quaregnon (2360)

PC33 : absence licence technique de coach
241029A : BC Mons Capitale (1845)
343061A : JS Dottignies (2678)

PC 76 Pt 6 – Officiel de table non affilié
349030A : BC Féminin Quaregnon (2360) – marqueur non affilié

Mutations administratives accordées : Néant

Matchs amicaux/tournois autorisés : Spirou Basket (0284), Soleil Levant Ellignies Ste-Anne (1755), Rapido BCTL (1620), BC AMLL (1592), RBC Marcinelle (0146), R BBC Brainois (1752)

Forfait général : Néant

Secrétariat :

Mr André Hancotte : Reçu PV n°20 du 24/12/2025

Mr André Hancotte : Reçu PV n°21 du 31/12/2025

Mr Albert De Smet : Reçu PV de secrétariat n°01 du CJP du 29/12/2025

Les membres du CP remercient les instances fédérales et les clubs qui leur ont envoyé leurs bons vœux.

Le CP Hainaut vous souhaite une très Bonne Année 2026.

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à feuilles@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à minibasket@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : **Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.**

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Philippe BOLSSENS

Christophe NOTELAERS